



aristo
Architecture

Comité de Prévention et de Protection au Travail

Procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2017

Président

M. Jean-Charles Hock (EPS)

Délégation de l'Employeur

Membres effectifs

Mme Laurence Rassel (ERG)

Mme Marie-Laure Mouffe (SEC)

Mme Danielle Leenaerts (ESA)

Membres suppléants

M. Yvan Flasse (ERG)

M. Dimitri Jamsin (SEC)

M. Marc Streker (ESA)

Délégation du Personnel

Membres effectifs

Mme Brigitte Hardy (ERG)

Mme Laurence Michaux (SEC)

M. Pascal Antoine (SEC)

M. Frédéric Ruymen (ESA)

M. Giampiero Caiti (ERG)

Membres suppléants

Mme De Bueger Danièle (SEC)

M. René Longenga Djamba (SEC)

M. Damien Safie (ERG)

M. Marc Joye (ESA)

M. Jean Forrest (ESA, EPS)

SIPP - Conseiller en Prévention

Mme Aurélie Arpigny

Service technique

Mme Patricia Van Haecke

SEPP Médecin du Travail

Dr Amalia Costin : amalia.costin@spmt-arista.be

Distribution

M. Jean-Paul Verleyen, Administrateur Délégué.

Mme Marie Alui et M. Lorenzo Spangaro, Service comptabilité.

Mme Patricia Van Haecke, Service technique.

Affichage

aux valves: Irlande (SEC, EPS, ISURU), Page et Morichar

aux archives syndicales (Salle Prof. SEC.)

Les noms des personnes présentes sont soulignés.

Calendrier des prochaines dates du comité

21 novembre 2017, 19 décembre 2017.

Politique de Prévention

La Politique de prévention du P.O. a été clairement définie.

L'on peut la résumer par la volonté de suivre au mieux et dans la mesure de nos moyens les prescrits des différents textes légaux visant à assurer le bien-être au travail.

Les membres du personnel et de la ligne hiérarchique doivent exécuter dans la limite de leurs compétences et à leur niveau, la politique de l'Employeur relative au bien-être au travail.

(Code Titre I Chap. 3 art. 12, 13 & 14)

Rappelons aussi que la mise en pratique de cette politique de prévention est aussi une tâche et une priorité des Directions des Instituts qui, responsables de sa réalisation, peuvent se faire assister par les instances mises en place comme le CPPT, le Service technique, et le SIPP.

Ils peuvent aussi se faire assister par les recommandations et avis des Conseillers en prévention interne et externe.

Rappelons enfin que la prévention telle que décrite dans la Loi du 4 Août 1996, implique une série de démarches, comme par exemple, le dépistage régulier des risques, le contrôle préventif, l'organisation régulière des exercices d'évacuation ou l'assurance de la circulation et de la bonne compréhension des informations concernant la politique du bien-être.

Pour de multiples raisons légales et internes, (dont les prescriptions de l'Inspection technique du Serv. Public), les diverses dispositions consignées en ces rapports doivent être prises en considération et sont immédiatement exécutoires.

Madame Arpigny rappelle que les prescriptions du code (titre VI) concernant les équipements de travail ainsi que celles traitant de la mise en œuvre de toute nouvelle machine, installation ou produit ayant un rapport avec la politique de prévention, stipulent que celles-ci doivent faire l'objet d'un rapport de sécurité avant leur mise en service et suivre les prescrits de l'A.R. du 5 V 1995.

Pour ce faire, le Conseiller en Prévention doit être spontanément informé par les divers responsables des nouveautés, d'installations, de machines, de produits ou de travaux divers effectués.

Cette procédure doit être respectée par tous les décideurs et acheteurs de nos Instituts qui, spontanément, doivent informer formellement et par écrit le Conseiller en Prévention, afin qu'à son tour celui-ci puisse en aviser le Comité (Code Titre II, Chap IV, SEC III, art 14).

Madame Arpigny a également rappelé que les prescriptions du code traitant de la responsabilité de la ligne hiérarchique et de l'information et la formation au travail avec des tiers doivent être rigoureusement appliquées.

Elle souligne aussi que le rôle des Conseillers est de dire la Loi, de participer aux analyses de risques et à l'identification des dangers, mais en aucun cas d'être partie prenante des décisions et des réalisations découlant de celles-ci. Il faut voir dans la fonction une aide et non un contrôle. Cacher les choses ou ne pas tenir compte des conseils, c'est s'exposer, à tous les niveaux de la ligne hiérarchique à des accidents et à des conséquences juridiques tant au civil qu'au pénal.

1. Approbation du P.V. de la réunion précédente

Le PV définitif de la réunion du 19 septembre est approuvé.

Procédure : les demandes de travaux et les points déposés à l'ordre du jour des réunions du Comité sont confiés à l'attention du Président¹ 8 jours avant la réunion concernée, faute de quoi la réponse de la Délégation de l'Employeur ne sera donnée qu'à la deuxième réunion suivant le dépôt (Code : T. II, Chap. IV, Sect. IV, art.22).

L'on insiste pour que les problèmes techniques soient signalés immédiatement tant aux responsables hiérarchiques et au Service technique pour action qu'au conseiller en prévention pour information, sans attendre la réunion du Comité, afin de permettre les interventions immédiates.

Aurélie Arpigny fait état de son inquiétude par rapport à la réalisation de certains travaux en interne. Il a été demandé que le service technique prenne contact avec Aurélie Arpigny AVANT de réaliser des travaux présentant un risque afin de réfléchir ensemble aux conditions de travail des ouvriers.

Il a été décidé en réunion préparatoire que le service technique doit transmettre à Aurélie Arpigny copie des bons de commande qui sont émis.

/// Remarques /// présence au CPPT

Patricia Van Haecke est absente jusqu'au 31 octobre 2017, à son retour, elle participera ~~en principe~~ aux réunions du CPPT.

Aurélie Arpigny informe les membres du CPPT que l'engagement d'une aide à temps partiel pour Patricia Van Haecke est à l'étude.

2. Informations récurrentes

2.1. SEPP (UP)

Aurélie Arpigny informe les membres du CPPT que la formation de recyclage des secouristes a été commandée auprès de notre service externe, des dates seront proposées sous peu.

Les informations concernant une formation CCT 100 pour Patricia Van Haecke est encore en attente.

2.2. Accidents et incidents de travail

1 ouvrier a été victime d'un accident du travail : coupure au cutter.

2.3. Rapport des organismes agréés (sur base du document du service technique)

Les travaux non réalisés seront chiffrés par Madame Van Haecke et proposés à Monsieur Verleyen et à la comptabilité pour que des choix soient établis concernant les entretiens obligatoires liés à la sécurité. Le tableau de suivi des interventions n'a pas été transmis par le service technique.

Aurélie Arpigny a reçu les rapports d'inspection des ascenseurs Morichar, du monte-charge Page et du palan Irlande. Les remarques récurrentes sur ces rapports devraient être transmises au service qui s'occupe de l'entretien de ces équipements.

Aurélie Arpigny se tient à la disposition du service technique pour faire le point sur les éléments à mettre en ordre.

¹ Par courriel à l'adresse suivante : jc.hock@stluc-bruxelles-eps.be

Points concernant tous les instituts

2.4. P.I.U.

Date de dépôt	CP	Directions	2 mai	
---------------	----	------------	-------	--

Aurélié Arpigny a procédé à la mise à jour des PIU, elle attend les remarques concernant ceux-ci avant de les réimprimer.

Aurélié Arpigny rappelle l'importance de la mise à jour des informations relatives aux horaires, locaux et listes d'étudiants.

2.5. Exercice d'évacuation.

	CP	Directions		
--	----	------------	--	--

Aurélié Arpigny rappelle en ce début d'année l'obligation des directions d'organiser un exercice d'évacuation, elle se tient à la disposition des directions pour les aider à préparer et encadrer l'exercice.

Des rapports ultérieurs des exercices d'évacuation, certains points sont en suspens

- Il apparaît que la pose de l'électro-aimant de la porte d'évacuation de la rue Wilmotte ne pourra se faire que quand la centrale d'alarme sera remplacée.

Les membres du CPPT demandent de disposer d'un planning concernant ces travaux futurs.

	CP	Service technique	?	
--	----	-------------------	---	--

Laurence Rassel informe qu'elle ne pourra procéder à l'exercice d'évacuation qu'une fois que l'escalier de secours aura été nettoyé.

Brigitte Hardy informe que des travaux sont en cours chez le voisin où une servitude de passage est prévue pour l'évacuation. Il apparaît que du matériel est parfois entreposé sur les escaliers et que certains véhicules sont parfois stationnés dans la cour au droit de l'espace qui devrait être réservé au déploiement de l'escalier.

Il serait utile d'informer le nouveau propriétaire de cette servitude de passage pour l'évacuation.

	Direction Erg	Service technique		
--	---------------	-------------------	--	--

Marie-Laure Mouffe informe les membres du CPPT que l'exercice du secondaire sera annoncé aux professeurs (peut-être également aux étudiants) et qu'un scénario sera établi pour utiliser le toit de l'« autobus » comme voie d'évacuation.

Aurélié Arpigny insiste pour que la vérification des portes RF soit réalisée. Jean-Paul Verleyen a proposé qu'un menuisier fasse le tour des dites portes avec Aurélié Arpigny.

Aurélié Arpigny attend qu'on lui propose des dates.

Aurélié Arpigny informe les membres du CPPT qu'une réunion d'analyse de risque incendie se tiendra le jeudi 19/10/2017, cette analyse sera basée sur un document type émanant de la communauté française. Les autres sites seront analysés ultérieurement.

2.6. Inventaire amiante.

inventaire	CP	CP / service technique	1 x /an - le 20 avril à 9h	
plan désamiantage	CP	PO / comptabilité		

Une estimation de prix s'élevant à 13.000 € a été soumise au PO pour le budget 2017 pour le désamiantage de la cave de la rue du Page.

Ce budget ne sera pas dégagé pour l'année 2017 au vu des autres frais à engager.

Auréli Arpigny rappelle que l'amiante présente dans cette cave est dangereuse et qu'en cas d'interventions dans celle-ci, il est important et obligatoire de transmettre les informations que nous détenons aux entrepreneurs concernés.

L'inventaire amiante a été réalisé pour le bâtiment du Forum, il y aura lieu d'étudier la gestion des éléments qui y ont été découverts. Auréli Arpigny et Patricia Van Haecke devront se rencontrer à ce sujet.

L'inspection annuelle des éléments contenant de l'amiante a été réalisée par Auréli Arpigny mais n'ayant pas accès à tous les locaux (faute de clé ...) la mise à jour n'est pas complète.

Les éléments non vérifiés ont été transmis au service technique pour que la vérification soit établie. A ce jour, Auréli Arpigny attend toujours les informations pour clôturer cette mise à jour.

Les membres du CPPT demandent qu'un plan d'action de désamiantage progressif soit mis en place pour les différents sites et qu'il leur soit transmis.

Patricia Van Haecke, en réunion préparatoire, a indiqué que les tableaux prévus en remplacement des tableaux contenant de l'amiante devront être commandés par les directions directement.

2.7. Gestion des déchets

Laurence Rassel informe qu'une cellule de réflexion concernant les déchets est en place à l'erg.

Elle informe qu'un nouveau local est en projet au rez-de-chaussée dans la nouvelle partie, local de stockage avant dépôt en déchèterie.

Auréli Arpigny indique que si un nouveau local poubelle est construit, il faudra envisager les mesures de précautions particulières contre l'incendie de celui-ci (cloisons, plafond et porte RF).

Une Recyclothèque sera également mise en place. Cette initiative est saluée par les membres du CPPT.

2.8. Isolation des bâtiments – économie d'énergie

D'une manière générale, les membres du CPPT demandent quels sont les plans à court, moyen et long terme en ce qui concerne l'isolation des bâtiments

- châssis et toiture pour la rue du Page ;
- châssis et toiture pour la place Morichar ;
- châssis et toiture (verrière) pour le bâtiment de la rue d'Irlande ;
- etc.

Il y a trop de données qui échappent aux membres du CPPT concernant ce point, ils demandent dès lors à être informés des possibilités de sponsoring, de prêts énergie et/ou de montages financiers possibles pour rencontrer les défis économiques et écologiques liés à la dépense d'énergie dans les différents bâtiments de Saint-Luc.

Les offres pour la nouvelle toiture Morichar seront remises pour le 20 octobre 2017.

Le remplacement des châssis ne se fera pas dans un délai proche, ni pour le site de Morichar, ni pour celui de l'Erg.

Les directions des instituts informent les membres du CPPT que lorsque le prêt de remboursement du forum viendra à échéance, des travaux d'isolation ou de remplacement de châssis pourront être envisagés.

Marie-Laure Mouffe indique qu'en ce qui concerne le secondaire, entre l'introduction des demandes de travaux et l'autorisation de ceux-ci, il s'écoule parfois 2 ans : les démarches administratives vont donc être engagées dans le courant de cette année académique.

2.9. Nettoyage des locaux

Les membres du CPPT estiment qu'il serait opportun d'instaurer un contrôle du travail des équipes de nettoyage des locaux afin d'avoir une efficacité plus grande dans l'éradication des « moumounnes » de taille défiant toute concurrence.

Laurence Rassel insiste pour que le personnel de nettoyage puisse travailler dans des conditions convenables en tenant compte du temps, de l'outillage et des produits mis - ou à mettre - à disposition pour optimiser le nettoyage des locaux.

Un cahier des charges de nettoyage pourrait être une piste de travail pour augmenter l'efficacité du travail tout en tenant compte du paragraphe repris ci-dessus.

En réunion préparatoire, Patricia Van Haecke informe que de nouveaux charriots professionnels pour le nettoyage ont été achetés qui faciliteront le travail des équipes de nettoyage.

Les membres du CPPT indiquent que le personnel de nettoyage était déjà équipé de charriots de nettoyage. Est-ce que cet achat est un remplacement ou un autre système que celui déjà en place ?

2.10. Température dans les locaux

19 09 2017	Directions	Service technique		
------------	------------	-------------------	--	--

Les membres du CPPT demandent quelle est la règle qui régit la mise en route du système de chauffage. Certains professeurs s'équipent de chauffettes électriques afin de remédier au problème... ce qui n'est pas une solution acceptable.

Il est rappelé que les cours du soir se donnent jusque 21h30 et que les professeurs doivent pouvoir donner cours dans des conditions normales, c'est-à-dire dans des locaux chauffés.

Points concernant Irlande

1.1. Secondaire / Eps / Isuru

1.1.1. Aménagement parvis du bâtiment rue d'Irlande.

	Direction sec	Directions sec		
--	---------------	----------------	--	--



Marie-Laure Mouffe et Aurélie Arpigny ont rencontré Madame De Cannière de la commune de Saint Gilles.

Des bacs à fleurs en bois ont été placés pour parer au plus pressé, mais ceux-ci ne sont pas du tout adaptés à la situation, c'est pourquoi, il a été décidé de placer des barrières (modèle ci-contre). Celles-ci seront placées en principe pour la fin de l'année civile.



1.1.2. Entrée bâtiment de la rue d'Irlande

	DP	CP / Directions sec	2 mai	
--	----	---------------------	-------	--

Par temps de pluie, l'entrée du bâtiment est très glissante. Il y avait préalablement des tapis qui absorbaient une partie de l'eau.

L'implantation de pixels (autocollant ou peint) sera basée sur le travail mosaïque des élèves de Ludmilla Vandebroek. Yvan Flasse fait remarquer que ce type de revêtement est difficile voire impossible à nettoyer.

1.2. Secondaire

1.2.1. Produits dangereux.

	DP	Direction sec	janvier 2018	
--	----	---------------	--------------	--

Des conseillers pédagogiques ont aidé les professeurs de science à faire le tri parmi les produits chimiques présents dans l'école pour les cours de chimie principalement. Le service technique a pris en charge l'évacuation de ces produits.

Il apparaît qu'une nouvelle armoire devrait être achetée (!! séparation base et acide) afin de stocker les produits concernés mais la liste de ceux-ci n'est pas encore établie.

Marie-Laure Mouffe attend les informations pratiques de la part des professeurs de chimie (taille de l'armoire en fonction des produits à stocker) pour évaluer les possibilités de fourniture.

Aucun subside ne semble pouvoir aider à l'achat de cette armoire.

Sur les flacons contenant les produits chimiques un étiquetage spécifique devra être mis en place (possibilités d'imprimer les étiquettes par Marie-Laure Mouffe).

Un inventaire des produits devra être réalisé et une farde devra être constituée avec les fiches de sécurité des produits (Aurélié Arpigny peut chercher sur le site du SPMT-ARISTA les dites fiches de sécurité).

1.3. Eps

1.4. Isuru

2. Points concernant la rue du Page

2.1. Charte d'utilisation du plateau Art

	CP	Direction ERG	25 avril 2017	
--	----	---------------	---------------	--

Eric Angenot a mis au point une charte pour l'utilisation du plateau art concernant le rangement, le stockage, l'interdiction de fumer ou de boire (ce qui est interdit même sans cette charte),...

Laurence Rassel indique que les enseignants n'ont pas encore évolué sur ce point cette année académique.

Jean-Charles Hock insiste pour que cet outil soit mis en place rapidement et qu'en soient extraits les éléments légaux s'imposant à tous et de facto non négociables (par exemple l'interdiction de fumer pour laquelle le placement de pictogramme serait utile dans le bâtiment).

Lors du prochain CPPT du 21 novembre 2017, Yvan Flasse fera un point sur la situation.

2.2. Ventilation des locaux

	CP/Direction erg	Service technique		
--	------------------	-------------------	--	--

Patricia Van Haecke indique qu'il y a effectivement un souci qui est en cours de résolution dans l'utilisation de la ventilation. Dans certains locaux, l'extraction de l'air se fait mais pas la pulsion. Se pose aussi le problème des portes coupe-feu donnant accès aux toilettes dans lesquelles il n'y a pas d'ouverture de transfert.

Une réunion a eu lieu (service technique, ingénieur et entreprise).

3. Points concernant la place Morichar

3.1. Rail vélo – entrée Morichar

28/03/2017	Direction esa	Service technique	?	
------------	---------------	-------------------	---	--

Patricia Van Haecke a indiqué en réunion préparatoire qu'un caillebotis sera placé avant la mi-octobre sur la partie gauche de l'escalier. Les frais de cette installation seront pris en charge par le service social.

3.2. Garde de corps Morichar

30/05/2017	Conseiller en prévention	Service technique	21 novembre 2017	
------------	--------------------------	-------------------	------------------	--

Il apparait que certaines fenêtres n'ont pas été équipées de garde-corps lors des travaux de mise en place de ceux-ci alors que les fenêtres avaient été pointées par Aurélie Arpigny (entre autres bureaux des directions, salle de réunion au quatrième étage, bureau de Cécile Dujardin, bureau des informaticiens).

Aurélie Arpigny rappelle que ces gardes-corps sont obligatoires afin de respecter les normes en vigueur et elle informe les directions et l'administrateur délégué de leur responsabilité en cas d'accident en situation non conforme.

Il est proposé que Danièle Leenaert, Marc Streker et Jean-Paul Verleyen se rencontrent afin de prendre une décision à ce sujet.

4. Points concernant le Forum

5. Divers

5.1. Rideau du forum

19 09 2017	Direction secondaire	Service technique		
------------	----------------------	-------------------	--	--

Marie-Laure Mouffe demande que les anciens rideaux du Forum NE SOIENT PAS JETES, ceux-ci pourraient être recyclés pour le secondaire.

5.2. Etudiants blessés

19 09 2017	ERG	Conseiller en prévention		
------------	-----	--------------------------	--	--

En ce début d'année une candidate étudiante a été victime d'un accident avec une rogneuse. La blessure étant impressionnante, une ambulance a été appelée mais les ambulanciers ont refusé de prendre la jeune fille en charge parce que la blessure n'était pas importante.

La question de la prise en charge est à nouveau posée : est-ce que les membres du personnel ont le droit de conduire un étudiant à l'hôpital dans leur propre véhicule et sont-ils couverts par l'assurance de l'école lors de ce déplacement.

Aurélie Arpigny va se renseigner auprès des assurances concernant ce point.

En pratique, il y a lieu d'agir en bon père de famille.

Pour exemple, à l'esa lorsque qu'il s'agit de coupure, l'étudiant blessé est accompagné par un autre étudiant jusqu'aux urgences de l'hôpital Saint-Pierre.

Aurélie Arpigny va organiser une réunion avec toutes les personnes en première ligne afin de procéder à un échange d'expériences et de bonnes pratiques.

5.3. Infiltration en cave

19 09 2017	ERG	Service technique		
------------	-----	-------------------	--	--

La cave de l'ERG est sujette à des infiltrations d'eau entraînant un dégât des eaux chez le voisin.

patricia Van Haecke, en réunion préparatoire, a indiqué que l'origine du problème provenait des décharges d'eau pluviale (inspection caméra à l'appui). Une solution technique de tubage de la canalisation est envisagée. Les accords provenant de l'assurance sont en attente avant intervention.

5.4. Antennes Gsm

17 10 2017	ESA			
------------	-----	--	--	--

Danièle Leenaert fait état de la situation au niveau du placement de nouvelles antennes téléphoniques sur le toit du bâtiment de la place Morichar. L'enquête publique s'est déroulée pendant les congés scolaires !

Une quarantaine de professeurs de l'esa se sont manifestés et ont introduit un recours auprès de la région de Bruxelles –Capitale. Cette démarche aura pour effet de ralentir le démarrage des antennes mais probablement pas de les éliminer.

Danièle Leenaert suggère que le contrat qui se termine en 2023 ne soit pas renouvelé.

5.5. Secouristes ERG

17 10 2017	ERG			
------------	-----	--	--	--

Il y a une demande de formation de secouristes complémentaires pour le site de la rue du Page (1 seule secouriste). L'EPS et l'ISURU sont également intéressés par la formation.
Aurélie Arpigny va faire une proposition d'utilisation des unités de prévention à cet effet.

5.6. Stationnement vélo ERG

17 10 2017	ERG			
------------	-----	--	--	--

Un malheureux constat a été réalisé à la fin des travaux de rénovation de la voirie ... Les parkings vélo (obtenus après de nombreuses années) ont été supprimés !

Aurélia Arpigny
conseiller en prévention
Sipp - Saint Luc Bruxelles
☎ 0491 36 73 36
✉ a.arpigny@gmail.com